

Jeudi 13 septembre 2007

Présents :

Monsieur	Jean Pierre	MELJAC	Président de la CCS
Messieurs	Bernard	THIVILLIER	Membre de la CCS
	Jacques	TARRACOR	Membre de la CCS
	Serge	TRIAUREAU	Membre de la CCS

Assiste :

Monsieur	Eric	COLAS	Secrétaire Administratif
-----------------	-------------	--------------	---------------------------------



La CCS s'est réunie le jeudi 13 septembre 2007 par communication télématique.

I) GESTION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS

1) NOISY LE GRAND VB (N1F)

La CCS prend note du courrier du 20 juillet 2007, envoyé par le Président du club de NOISY LE GRAND, annonçant le retrait de son équipe première féminine de la Nationale 1 pour la saison 2007/2008.

La CCS demande à la ligue d'Ile-de-France d'en tirer les conséquences.

La CCS précise que seules les équipes classées 12^{ème} et 13^{ème} de la Nationale 1 Féminine seront rétrogradées en Nationale 2 Féminine la saison 2008/2009.

2) RC STRASBOURG (3MC)

Après avoir pris connaissance du Procès - Verbal de la Commission Fédérale d'Appel du 24 août 2007, la CCS remet l'équipe du RC STRASBOURG à la disposition de la Commission Régionale Sportive de la Ligue d'Alsace en application de l'article 22 J du R.G.E.N.

La CCS précise que seule l'équipe classée 10^{ème} de la Nationale 3 masculine Poule C sera rétrogradée en Régionale masculine la saison 2008/2009.

.../...

3) TERVILLE FLORANGE OC (3MC)

La CCS prend note du courrier du 06 septembre 2007, envoyé par le Président du club de TERVILLE FLORANGE OC, annonçant le retrait de son équipe première masculine de la Nationale 3 Poule C pour la saison 2007/2008.

La CCS demande à la ligue de Lorraine d'en tirer les conséquences.

La CCS précise que seule l'équipe classée 10^{ème} de la Nationale 3 masculine Poule C sera rétrogradée en Régionale masculine la saison 2008/2009.

II) COUPE DE FRANCE SENIORS 2007/2008

La CCS a envoyé un courriel, confirmé par courrier, à toutes les équipes évoluant en Nationale 1, 2 et 3 leur indiquant la procédure d'engagement dans les compétitions par le biais du site internet de la FFVB. La date limite d'inscription est fixée au 30 septembre 2007 à minuit.

Les règlements sont à télécharger sur le site internet fédéral dans la rubrique Compétitions « Nationaux ».

Le déroulement de la 1^{ère} phase de compétition sera fonction du nombre d'équipes engagées, charge à la CCS de qualifier 2 équipes y compris les PROB pour les masculins, qui se joindront aux équipes de PROA, pour participer à la 2^{ème} phase.

III) COUPE DE FRANCE « JEUNES » 2007/2008

La CCS a envoyé un courriel, confirmé par courrier, à toutes les équipes évoluant en Nationale 1, 2 et 3 leur indiquant la procédure d'engagement dans les compétitions par le biais du site internet de la FFVB. Elle a également envoyé un courriel aux Commissions Régionales Sportives des Ligues Régionales afin que celles-ci diffusent les informations concernant ces compétitions à toutes les équipes évoluant en Régional ou Départemental. La date limite d'inscription est fixée au 30 septembre à minuit.

Les règlements sont à télécharger sur le site internet fédéral dans la rubrique Compétitions « Coupes Jeunes ».

Le déroulement des compétitions sera fonction du nombre d'équipes engagées.

La CCS rappelle que pour les Regroupements de licenciés, ceux-ci sont possibles pour les catégories Espoirs à Benjamins. Le formulaire de Regroupement de licenciés est à télécharger sur le site internet fédéral dans la rubrique Compétitions « Coupes Jeunes » et doit être transmis à la CCS, par le Groupement Sportif Support, avant la date limite d'engagement.

La CCS précise que le Regroupement de Licencié engagé ne pourra être modifié en cours d'épreuve en ce qui concerne les Groupements Sportifs constitutifs.

Le Secrétaire de la CCS,
Jacques TARRACOR.

Le Président de la CCS,
Jean-Pierre MELJAC.

Destinataires :

Ligues Régionales Métropolitaine et d'Outre-Mer/Comités Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Autre diffusion/Membres de la CCS

Date de rédaction : 15/09/2007

Date d'approbation : *Adopté par le Bureau Exécutif N°2 du 12/10/2007*

Date de diffusion : 24/10/2007

Auteur : Jean-Pierre MELJAC